

Ville de Sarlat<sup>69</sup>

---

# Aménagement du secteur sauvegardé

---

**Synthèse du Conseil participatif N°1**

**12 mars 2022**

**Thème : VERDISSEMENT**

---

# Groupe 1

---

## **Préalable : Définir ce qu'est le verdissement**

Biodiversité et lien avec l'extérieur

Adaptation au réchauffement climatique (prévoir des îlots de fraîcheur)

Mise en valeur du patrimoine construit

Aménager des lieux de halte (notion de bien vivre)

Prise en compte de l'historique de Sarlat en matière de verdissement (anciennes photographies)

Qu'est ce qui serait « identitaire » dans le verdissement de la ville ?

Esthétique du verdissement

La limite du verdissement est de ne pas dissimuler le patrimoine construit

Intégrer la Cuze dans le projet

## **Travaux du Groupe 1**

- Accord pour verdir la cité
- Première proposition cour du Cloître (qui constituerait un bon « spot test » pour allier végétalisation /patrimoine et halte de repos)
- Deuxième proposition pour une végétalisation cour des Chanoines (fontaines)
- Sur la traverse : en faire une rue piétonne (avec accès aux services techniques, secours)
- Demande du groupe de rencontrer des élus ou /et experts de villes qui ont mis en place des rues piétonnes
- Dans un premier temps libérer les places de stationnement de la traverse pour en faire des espaces végétalisés
- La problématique des livraisons ne doit pas nous empêcher de rêver (ne pas nous mettre à la place de ceux qui ne seront pas d'accord...)
- L'aménagement de la place de la liberté nécessite une vraie réflexion (festival de théâtre)
- Faire de l'aménagement de la place des récollets un lieu test pour y associer des élèves des écoles ou du collège en lien avec le service des espaces verts
- Aménagement des rues (idée de treilles) qui descendent du boulevard Nessmann et du boulevard Eugene Leroy afin de donner une impression de fraîcheur et « une entrée en verdure » dès que l'on arrive des parkings
- Impliquer les riverains dans ces aménagements

Pour la prochaine fois, choisir un lieu (chanoines, Récollets,) se rendre sur place avec les experts et commencer un travail concret in situ (et non pas une grande virée dans la ville qui nous ferait perdre du temps et disperserait nos énergies)

---

# Groupe 2

---

Le groupe est favorable à la végétalisation de Sarlat. Les espaces à étudier en vue d'une végétalisation sont :

### **La Traverse**

A hauteur notamment de la rue Jean Jacques Rousseau (treilles, pont...) et marquer les intersections avec des bacs

### **Place Boissarie**

Végétaliser le mur en face des portes de l'église

### **Rue Albéric Cahuet**

Mise en place d'une tonnelle ou d'une treille

### **Jardin de l'Abbaye Sainte Claire**

Plantation d'arbres  
Square Philippe Lebon  
Plantation d'arbres

### **Jardin des Enfeus**

Plantation d'arbres

### **Rue de la Salamandre**

Prévoir des grimpants ou treilles

### **Rue d'Albusse**

Prévoir des grimpants

### **Rue Fénelon**

Mise en place de bacs et de grimpants  
Inciter les balcons fleuris

### **Place de Peyrou**

Végétalisation à l'angle de la cathédrale

---

## **Groupe 3**

---

Le groupe est favorable à la végétalisation de Sarlat.

**3 axes de réflexion :** Mise en valeur du patrimoine / Contexte climatique qui évolue : gestion de la chaleur due au réchauffement climatique et gestion de l'eau / Rendre le centre-ville attractif pour les habitants et pour les touristes.

### **Les propositions :**

- Mieux exploiter l'existant en retravaillant sur les aménagements déjà présents (ilots de verdure, parterres, grimpants...)
- Adopter une signature végétale (harmonisation) sur les différentes entrées de la ville ;
- Planter des arbres dans la mesure du possible : espace disponible, respect des points de vue sur les monuments mais aussi ne pas gêner les habitants (vue et lumière des fenêtres, ensoleillement...).
- Les essences devront être choisies pour s'adapter à l'évolution du climat mais il faut aussi tenir compte de l'impact racinaire sur les bâtiments.
- Se pose le cas de la traverse (sujet épineux) : doit-on la rendre piétonne, limiter son accès aux véhicules, diminuer les places de parking ? D'un point de vue sécuritaire, un véhicule des pompiers doit pouvoir disposer d'une hauteur dégagée de 6 m.
- Derrière la cathédrale, créer un jardin de curé avec des plantes aromatiques, médicinales et aussi un verger avec des arbres fruitiers.
- Retirer les grilles qui enferment la petite Rigaudie pour en redonner un accès « libre » et ouvert.
- Dans un environnement très minéral il est important de rafraîchir l'atmosphère autant que faire se peut (végétalisation du sol de la traverse ?). La végétalisation du sol, la mise en place de treilles ou la plantation d'arbre permettrait d'amener de la fraîcheur :
  - Profiter de l'aménagement à prévoir de l'office du tourisme ;
  - Cour des chanoines ;
  - Cour des fontaines ;
  - Revoir la place du 14 Juillet pour donner de la fraîcheur supplémentaire (Quid des chalets du marché d'hiver : mettre du vert ?);
  - Cour de la terrasse des Recollets.
- Traitement des espaces aujourd'hui délaissés :
  - mur de la traverse sous la rue Jean-Jacques Rousseau ;

- angle de la cathédrale/maison de La Boétie ;
  - début de la rue Tourny ;
  - office du tourisme ;
  - fleurissement de la rue Bonnel, implantation de treille ;
  - rechercher des places pour la végétalisation des sols.
- En ce qui concerne les espaces privés :
- solliciter les propriétaires ;
  - élaborer une charte pour les associer au projet ;
- ... pour si possible avoir accès à :
- La zone privative Ste Claire ;
  - L'église de la petite Rigaudie ;
  - La cour de l'école Jean Leclair.

Ont été évoqués également la mobilité (plan de mobilité), la « réintroduction » de l'habitat en ville (vétusté/sécurité, inoccupation).

Il serait intéressant de faire un retour sur le passé pour voir comment s'était végétalisé Sarlat.

---

## GROUPE 4

---

### **Le traitement du sol et l'eau :**

Sur le thème du verdissement on peut commencer par se questionner sur le traitement du sol. Pour éviter que le sol soit rendu imperméable, utiliser de pavés disjoints ou créer des noues. La Cuze qui traverse la cité est complètement enterrée donc invisible. Dans les rues les caniveaux de rejets des EP dans la Cuze sont quelques fois confondus par les usagers avec des évacuations à l'égout. La Cuze pourrait être « ré-ouverte » par endroits si cela est possible, et des fontaines pourraient être aménagées en divers endroits.

### **La végétation :**

#### ***La rue Traverse***

Cette rue étant très animée, il s'agit d'apporter de l'ombre tout en gardant de l'espace libre, avec des arbres fins à la base et qui montent très haut pour le feuillage, ou avec des bacs à fleurs sur les poteaux existants mais pas trop alignés / les mettre en quinconce.

Un arbre pourrait être positionné au départ de la rue Jean-Jacques Rousseau sans que cela gêne le passage, et des plantes grimpantes (végétation plaquée) sur le grand mur qui matérialise la montée de cette rue. Une pergola pourrait occuper ce tronçon de la rue qui est le plus exposé au soleil.

Enfin se pose la question des voitures. Il existait autrefois une navette « dernier kilomètre ». Pourquoi ne pas organiser un système pour la livraison aux commerçants, qui préserverait la qualité du site et la tranquillité des riverains. Et remplacer une place de parking sur deux par un arbre, le parking étant toujours réglementé comme il l'est déjà à l'heure actuelle sur l'année en fonction des flux.

#### ***Face Office du tourisme***

Arbres un peu rabougris, ils sont à reconsidérer. Ajouter des grimpants en face.

#### ***Rue Tourny***

La végétation existe déjà. Réactiver au bout de la rue les grimpants qui semblent fatigués (face salon de coiffure).

#### ***Cour des Fontaines***

Cette place peut être mise en valeur avec un îlot central de verdure avec des bancs et la fontaine, et les quatre façades pourront rester dégagées.

#### ***Cour de Chanoines***

Tout est à faire, à côté des Pénitents bleus. Un bel arbre au centre avec un banc circulaire autour du tronc.

### **Entrée cathédrale**

A gauche du parvis contre le mur, créer un triangle de terre pour planter trois arbres = mini jardin public privilégié pour contempler l'Hôtel de la Boétie.

### **Place André Malraux**

Quelques jardinières ou une tonnelle en vigne assez légère, à la place des stores actuels.

### **Devant l'Hôtel De Vienne**

Un grim pant et un arbre dégagé des façades, parc à vélos.

### **Rue de la Salamandre**

Au niveau du restaurant « les Gosiers », mettre en valeur et donner du volume à ce qui est déjà planté.

### **Place de la Liberté**

On retient le principe des jardinières mobiles (marchés, festival du théâtre, etc.). Devant la mairie on peut mettre deux rangs d'arbres sur l'allée centrale des gradins. Un arbre grim pant face à l'entrée du marché couvert, en-dessous du badaud. On préserve les cinq places actuelles accessibles aux handicapés (2 places début rue Fénelon et 3 places côté marché couvert).

### **Rue Fénelon**

Le mur du jardin de la parcelle avec la grande maison qui tombe en ruine côté boulevard Nessmann. A réfléchir pour une ouverture visuelle sur la rue.

### **Rue Magnanat**

A l'arrière du restaurant « le Mirandole », suite aux travaux récents sur les bâtiments, les arbres et autres grim pants restent à planter. En partie basse, à proximité du « Bouchon », planter un arbre.

---

## Synthèse globale

---

### **De façon unanime à l'issue de la première séance de travail, les 4 groupes sont favorables**

- À l'amélioration du verdissement à l'intérieur du périmètre sauvegardé
- À la prise en compte de l'historique de Sarlat en matière de verdissement
- À la végétalisation tout en conservant et mettant en valeur le patrimoine bâti
- À l'adaptation au réchauffement climatique
- À une réflexion autour d'une identité végétale pour le périmètre sauvegardé de Sarlat

### **Des travaux des 4 groupes, nous pouvons retenir**

#### **Les espaces publics identifiés par les 4 groupes :**

La Cour des Chanoines  
La Place du Peyrou  
La Place Maleville  
La Place Boissarie  
Le mur de la Traverse à hauteur de la rue Jean Jacques Rousseau  
La Traverse

#### **Les espaces publics identifiés par au moins deux groupes :**

Les entrées de ville  
La Place de la Liberté  
La Place Malraux  
La Place des Recollets  
La Rue de la Salamandre

La Rue de la Paix  
La rue Tourny  
La rue Bonnel  
La Cour des Fontaines  
La Cour du Cloitre  
Le jardin des Enfeu  
Le square de la Petite Rigaudie  
La Place du XIV Juillet  
Square Rue Fénelon

**Les rues identifiées par au moins un groupe :**

Rue Fénelon  
Rue Magnanat  
Rue de Lavergne de Lises  
Rue Papucie  
Rue de Turenne  
Rue du Siège  
Passage Ernest Baudel  
Passage du Bourreau  
Rue de Vienne  
Rue Montaigne  
Rue Tourny

**Les autres sujets évoqués lors de ces travaux et qui amènent d'autres axes de réflexions :**

L'intégration de la Cuze  
L'aménagement de la Traverse intégrant au-delà de la volonté de verdissement, les questions de la piétonnisation ou pas, du stationnement, de la mobilité, du mobilier urbain, de l'ambiance urbaine







